



Kinshasa, le .....

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Consécutivement à son communiqué du 29 janvier 2019, le Fonds de Promotion de l'Industrie porte à la connaissance de l'opinion publique ce qui suit :

Depuis quelques semaines, des informations erronées sur ses débiteurs sont véhiculées au travers des medias et réseaux sociaux par des personnes mal intentionnées et en quête du sensationnel dans le seul but inavoué de jeter l'opprobre sur ses dirigeants ainsi qu'à certaines autorités politiques bien ciblées.

A ce sujet, le FPI apporte un démenti formel sur la véracité des informations rapportées notamment par RFI dans son édition du journal Afrique du mardi 19 février 2019 et de la Télévision TV5 dans son journal Afrique du mercredi 20 février 2019 à 21h30, qui ont fait allusion sans preuves à des pratiques de corruptions et de détournements des fonds du FPI par certaines autorités politiques.

Par ailleurs, entant qu'Etablissement public ayant reçu mission de promouvoir l'industrie locale, le FPI pour recouvrer ses créances, utilise des voies et canaux autorisés et non ceux anonymes.

Il se refuse donc, d'être utilisé à chaque fois qu'il se profile des nominations et autres mises en place des nouveaux dirigeants, comme cheval de troie en faveur des politiciens en mal de positionnement pour se régler des comptes, en instrumentalisant les ONG qui s'évertuent à envenimer les antagonismes dans le microcosme politico-administratif pour régler leurs divergences politiques.

En ce qui concerne l'instruction du Gouvernement en rapport avec la continuité de la perception de la Taxe de Promotion de l'Industrie, le Fonds de Promotion de l'Industrie reste ouvert dans une dynamique de dialogue avec la FEC pour poursuivre la mission de financer ses affiliés.

**Fait à Kinshasa, le 22 février 2019**

**Cellule de Communication**